

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES



Impression et livraison de supports de communication

***Marché réservé (lot n°2 uniquement) en application de l'article
L.2113-12 du code de la commande publique***

Appel d'Offres Ouvert P2602-AOO-DICOM

C.C.T.P

Cahier des Clauses techniques Particulières

- Lot 1 : formats 1 à 7 inclus
- Lot 2 : formats 8 à 10 inclus

SOMMAIRE

- I - Objet du marché**
- II - Description de l'environnement**
- III - La DICOM**
- IV - Prestations demandées**
- V - Délais d'exécution**
- VI - Livraison et condition de livraison**

I - Objet de l'accord-cadre

Le présent accord-cadre a pour objet la fourniture (impression) et la livraison de supports de communication pour le compte de l'URSSAF Caisse nationale (UCN).

Dans ce cadre, le titulaire devra assurer l'ensemble des prestations décrites au présent CCTP pour chacun des lots.

II - Description de l'environnement

L'URSSAF Caisse nationale (UCN) – autre dénomination : l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS), établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle des ministères du Budget et de la Sécurité sociale, coordonne et assure, au niveau national le recouvrement des cotisations et contributions sociales du régime général de la Sécurité Sociale. L'ACOSS, les Urssaf et les Cgss sont chargées :

- de collecter les cotisations et contributions sociales, taxes affectées, etc. auprès des cotisants (entreprises, particuliers, travailleurs indépendants) en 2014,
- de redistribuer ces fonds aux caisses de Sécurité Sociale (maladie, accidents du travail, famille, vieillesse), ainsi qu'à d'autres organismes et institutions qui leur ont confié le recouvrement de leurs recettes (Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale, Fonds de Solidarité Vieillesse).

Placée au cœur du financement de la Sécurité sociale, l'UCN assure une mission essentielle : gérer, de façon commune et centralisée, la trésorerie des 4 branches prestataires du régime général (maladie, accidents du travail, famille et vieillesse).

Elle coordonne, anime et pilote le réseau des Urssaf et Cgss, notamment dans les domaines du contrôle, de l'application de la réglementation et du service offert aux usagers.

Banque de la Sécurité sociale

L'UCN assure la redistribution rapide des recettes destinées au financement des prestations de Sécurité sociale. Véritable "banque" de la Sécurité sociale, l'UCN met très rapidement les recettes collectées à la disposition de ses clients : caisses prestataires du régime général, Cades, Fsv, Ircem, etc ... Un paiement reçu aujourd'hui en Urssaf est mis le lendemain à disposition des caisses prestataires.

Service public

L'UCN place au cœur de ses préoccupations la qualité de service rendu aux cotisants. Elle organise des enquêtes de satisfaction et développe des offres de service en partenariat avec les autres organismes de la protection sociale.

Les usagers cotisants du service public du Recouvrement sont multiples : entreprises (petites, moyennes ou grandes), artisans, professions libérales, collectivités publiques, particuliers employeurs.

III. La DICOM

Partie prenante de l'atteinte des objectifs de la branche, qui visent à offrir un service public toujours plus fiable et efficace, la direction de la communication (Dicom) définit la stratégie nationale de communication et la met en œuvre. Elle est structurée autour de deux grands domaines : la communication externe et la communication interne.

Les missions liées à la communication externe sont les suivantes :

- Contribuer, en lien avec les directions concernées de l'Acoss, à faciliter l'appropriation de la réglementation par le cotisant et à favoriser son adhésion à ses obligations en adaptant la communication en fonction des cibles (travailleurs indépendants, créateurs d'entreprise, particuliers employeurs...).
- Développer des actions de communication en vue de promouvoir la dynamique de service.
- Porter l'évolution et la modernisation de la politique de communication et de ses supports en participant à la poursuite de la transformation digitale de la communication (évolutions des sites internet, tutoriels, estimateurs...).
- Déployer une communication institutionnelle dont la mission est d'améliorer l'image du réseau des Urssaf en valorisant la mutation de sa relation de service et sa transformation digitale.
- Développer une stratégie des relations presse et de présence sur les réseaux sociaux en accord avec les objectifs de la branche.
- Assurer une présence de la branche sur les salons professionnels et grand public.

Les missions liées à la communication interne sont les suivantes :

- Communiquer pour accompagner le changement dans le cadre des orientations de la branche, des nouvelles organisations, du développement de grands projets.
- Communiquer pour développer la culture d'entreprise et pour renforcer le sentiment d'appartenance au réseau des Urssaf et à la Sécurité sociale.

Elle travaille en lien avec toutes les directions de l'Acoss en tant que fonction support.

L'équipe de la Dicom est placée sous la responsabilité d'un directeur de la communication assisté d'un adjoint.

Elle se compose de :

- 4 départements dédiés aux différents champs de la communication (communication clients et offres de service, communication corporate, communication interne et pôle ressources)

Un réseau de 22 responsables régionaux communication contribue à la conception/mise en œuvre des actions nationales et régionales. Ce réseau est animé par la Dicom. Chaque responsable régional communication est hiérarchiquement rattaché à la direction de l'Urssaf où il est implanté et dispose de relais de communication au sein des autres Urssaf de sa région.

IV - Prestations demandées

Les prestations demandées portent, selon les opérations, sur :

- L'impression (y compris la fourniture du papier) : Les impressions devront être réalisées sur un papier de qualité relevant de la classe « A ». Les publications ou autres séries devront être réalisées sur un papier d'une grande qualité (de propriété d'imprimabilité, d'aspect de surface, de blanc et avoir de la tenue).

Le titulaire propose des papiers d'impression de l'écolabel français NF environnement ou d'autres labels de référence pour l'environnement ou des papiers d'impression présentant des niveaux de performance équivalents :

- pour l'offset, le papier sera blanc sans bois,
- pour le couché demi-mat sans bois, le papier sera de type satimat.

Après impression, toutes les opérations de découpe/massicot préalables à l'obtention des produits sont sans frais.

Un bon à tirer est signé par l'Acosse avant impression,

- toutes prestations de façonnage,
- le conditionnement, chaque carton devra être identifié au moyen notamment d'une étiquette comportant la référence du document, le nombre d'exemplaires et le nombre de paquets, le cas échéant,
- la livraison,
- le suivi pour l'ensemble des prestations

SUPPORTS OBJET DE L'ACCORD-CADRE : DESCRIPTIF POUR LES 2 LOTS

Un allotissement du marché sera réalisé selon la répartition suivante :

- Lot 1 : formats 1 à 7 inclus
- Lot 2 : formats 8 à 10 inclus (guides / catalogues). Le lot 2 est un lot réservé.

1) Format 1

- Dépliant / Notice format fermé 10x21 cm - 115gr semi mat ou brillant / satiné - Quadri recto
- 3 volets et 2 plis roulés
- Quantités : de 10 000 à 100 000 d'exemplaires
- Conditionnement en carton
- Option Mise sous blister par paquet de 100 exemplaires

2) Format 2

- Dépliant / Notice format fermé 10x21 cm - 115gr semi mat ou brillant / satiné - Quadri recto / verso
- 2 volets et 1 pli au milieu

- 3 volets et 2 plis roulés
- 4 volets et 3 plis roulés
- 5 volets et 4 plis en accordéon
- Quantités : minimum 10 000 d'exemplaires
- Conditionnement en carton
- Option Mise sous blister par paquet de 100 exemplaires

3) Format 3

- Dépliant / Notice format fermé 15x21 cm - 115gr semi mat ou brillant / satiné - Quadri recto / verso
- 1 volet
- 2 volets et 1 pli au milieu
- 3 volets et 2 plis roulés
- 4 volets et 3 plis en portefeuille
- 5 volets et 4 plis en accordéon
- Quantités : minimum 10 000 d'exemplaires
- Conditionnement en carton
- Option Mise sous blister par paquet de 100 exemplaires

4) Format 4

- Dépliant / Notice format fermé 21x29,7 cm - 115gr semi mat ou brillant / satiné - Quadri recto / verso
- 2 volets et 1 pli au milieu
- 3 volets et 2 plis roulés
- 4 volets et 3 plis en portefeuille
- Quantités : minimum 10 000 d'exemplaires
- Conditionnement en carton
- Option Mise sous blister par paquet de 100 exemplaires

5) Format 5

- Dépliant / Notice format fermé 10x21 cm - 135gr semi mat ou brillant / satiné - Quadri recto / verso
- 2 volets et 1 pli au milieu
- 3 volets et 2 plis roulés
- 4 volets et 3 plis roulés
- 5 volets et 4 plis en accordéon
- Quantités : minimum 10 000 d'exemplaires
- Conditionnement en carton
- Option Mise sous blister par paquet de 100 exemplaires

6) Format 6

- Dépliant / Notice format fermé 15x21 cm - 135gr semi mat ou brillant / satiné - Quadri recto / verso
- 2 volets et 1 pli au milieu
- 3 volets et 2 plis roulés
- 4 volets et 3 plis en portefeuille
- 5 volets et 4 plis en accordéon
- Quantités : minimum 10 000 d'exemplaires
- Conditionnement en carton
- Option Mise sous blister par paquet de 100 exemplaires

7) Format 7

- Dépliant / Notice format fermé 21x29,7 cm - 135gr semi mat ou brillant / satiné - Quadri recto / verso
- 2 volets et 1 pli au milieu
- 3 volets et 2 plis roulés
- 4 volets et 3 plis en portefeuille
- Quantités : minimum 10 000 d'exemplaires
- Conditionnement en carton
- Option Mise sous blister par paquet de 100 exemplaires

8) Format 8

- FORMAT 8 : Guide/ catalogue format fermé 10x21 cm - 135gr semi mat ou brillant / satiné intérieur et couverture - 2 piques métal - Mise sous blister par paquet de 25 ex - Quadri recto / verso
- 8 pages
- 16 pages
- 24 pages
- 32 pages
- Quantités : minimum 5 000 d'exemplaires
- Conditionnement en carton
- Option Mise sous blister par paquet de 100 exemplaires

9) Format 9

- Guide/ catalogue format fermé 15x21 cm - 135gr semi mat ou brillant / satiné intérieur et couverture - 2 piques métal - Mise sous blister par paquet de 25 ex - Quadri recto / verso
- 8 pages
- 16 pages
- 24 pages
- 32 pages
- Quantités : minimum 5 000 d'exemplaires
- Conditionnement en carton
- Option Mise sous blister par paquet de 100 exemplaires

10) Format 10

- Guide/ catalogue format fermé 21x29,7 cm - 135gr semi mat ou brillant / satiné intérieur et couverture - 2 piques métal - Mise sous blister par paquet de 25 ex - Quadri recto / verso
- 8 pages
- 16 pages
- 24 pages
- 32 pages
- Quantités : minimum 5 000 d'exemplaires
- Conditionnement en carton
- Option Mise sous blister par paquet de 100 exemplaires

V - Délais d'exécution

Par délai d'exécution on entend le délai qui s'écoule à partir de l'acceptation du BAT par l'ACOSS jusqu'à la livraison des prestations au(x) point(s) de livraison défini(s) dans le bon de commande.

Les délais d'exécution sont prévus dans le bordereau des prix unitaires et des délais ; toutefois, Les délais proposés par le candidat dans son offre deviendront contractuels en cas d'attribution du marché. Ils ne peuvent être adaptés qu'en cas de circonstances extérieures au titulaire dûment justifiées, sans remise en cause des conditions de mise en concurrence ni de l'économie du marché.

VI - Livraison et conditions de livraison

1) Lieux de livraison

La livraison des prestations aura lieu sur 4 sites :

- Siège Urssaf Caisse nationale – Montreuil
- Urssaf Île-de-France – Montreuil
- Urssaf Caisse nationale – Centre éditique St-Priest
- Urssaf Caisse nationale – Centre éditique Toulouse

Il est précisé qu'un déménagement du siège de l'Urssaf Caisse nationale est programmé au cours de l'exécution du marché vers la nouvelle adresse suivante : 68-70, rue de Lagny – 93100 Montreuil. Le titulaire devra en tenir compte et assurer la continuité des prestations sur le nouveau site, sans que ce changement d'implantation ne puisse justifier une modification des prix.

Les titulaires de chacun des lots seront informés en conséquence par écrit du changement d'adresse.

La répartition des quantités selon les lieux de livraison est précisée dans les bons de commande.

A titre indicatif, voici une liste des points de livraison, condition de livraison et leurs coordonnées. En cas de modification ou de déménagement de l'un de ces sites, les adresses exactes seront communiquées au titulaire par écrit dans le cadre de l'exécution du présent marché

Sites	Contact	Contraintes particulières de livraison	Adresse de livraison
Urssaf caisse nationale	Madame SAINTE-CROIX Tel : 06 51 81 43 28	Lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h	36, rue de Valmy 93108 Montreuil cedex
Urssaf Ile-de-France	Olivier BENOIST Claudine KARPOFF Dominique Georges THIBAUT 06 85 38 11 89 06 75 56 72 11 06 75 56 71 99	Livraison URSSAF de 8h00 à 12h00 Interphone « Magasins Généraux »	121-123, rue Marceau 93100 Montreuil
Lyon	Monsieur TROUILLER Tél : 04 37 60 10 94	Camion avec hayon - ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h	CIRTEL 590 Cours du 3ème Millénaire 69800 Saint-Priest
Toulouse	Monsieur MALEC Tél : 05 61 61 79 55 Monsieur BROS Tél : 05 61 61 79 55	Camion avec hayon - ouverture du lundi au vendredi de 6 h à 19 h	CIRSO avenue d'Atlanta - BP 2152 - 31030 TOULOUSE CEDEX 2

2) Conditions de livraison

La livraison incombe exclusivement au titulaire.

Au titre du routage, le titulaire préparera les envois dans les conditions précisées dans le bon de commande en utilisant un conditionnement garantissant la réception des documents en parfait état.

Les lieux d'expédition, les quantités par lieu et la date de fin d'exécution de la prestation (y compris la livraison) seront précisés au moment de la commande et ce dans chaque bon de commande.

La livraison ou le routage et l'expédition doivent intervenir impérativement dans les délais fixés par le bon de commandes quelle que soit la quantité commandée et en fonction des prix indiqués dans le bordereau de prix.

Le titulaire fera son affaire des incidents de livraison ou de routage et expédition, quels qu'en soient la nature.

Les risques afférents au transport et à la livraison des produits sont à la charge du titulaire jusqu'à leur remise effective au lieu de destination finale.

En cas de litige concernant la livraison, le seul interlocuteur de l'ACOSS sera le titulaire du présent accord-cadre.

La validation du bon de livraison par l'ACOSS n'emporte pas admission définitive des produits livrés. L'ACOSS dispose d'un délai de 15 jours pour procéder aux vérifications quantitatives et qualitatives dans les conditions prévues au CCAP.

Le déchargement et la manutention des cartons ou palettes sont à la charge du titulaire seul.

Pour une livraison sur palette, il convient de prévoir un camion à hayon ou équivalent, afin de permettre le déchargement sur site dans des conditions normales d'exploitation.